



ECOLE DE LA ROUTE

Auto - Moto - PL - Conduite Accompagnée
BE (remorque) – AM (cyclomoteur)
Transport en commun (D)

Nouveau bureau sur piste privée : RN 73

N° formateur : 43 25 000 66 25 - Lieu de formation : Piste privée RN 73 -

85 CHEMIN DU CHAMPS MICHEL 25410 ST VIT

☎ : 03 81 58 65 19

📞 : 06 08 78 44 16

✉ : contact@autoecole-baud.fr

1.1. DESCRIPTION ET FORMALISATION DU PROCÉDÉ D'ÉVALUATION

1) Rôle de l'évaluation de départ :

L'évaluation du candidat avant l'entrée en formation et la signature d'un quelconque contrat est obligatoire. Celle-ci permet de cibler les forces et faiblesses de l'élève et donc de définir approximativement le nombre d'heures de conduite dont le candidat aura besoin afin d'acquérir les compétences pour être sécuritaire, autonome et pouvoir passer l'épreuve du permis de conduire. Pour le client, l'évaluation de départ va lui permettre d'évaluer le budget moyen à allouer à sa formation.

2) Procédure de l'évaluation de départ :

- a) **Voiture** : L'évaluation de départ est effectuée sur un simulateur acheté chez un fournisseur de matériel pédagogique agréé. Les différentes catégories et exercices effectués pendant l'évaluation de départ vont permettre d'évaluer la concentration de l'élève, cibler ses connaissances et ses craintes, évaluer sa coordination motrice, sa mémoire et son balayage visuel.
- b) **Moto** : L'évaluation de départ est effectuée grâce à Evaluation Rousseau Moto. L'évaluation prend en compte l'expérience de la circulation, la connaissance de l'univers de la moto, et les aptitudes physiques.
- c) **Groupe Lourd** : L'évaluation permet de mettre en avant l'expérience de la conduite du candidat, ses habitudes en termes de manœuvres, et sa compréhension de la langue française.

Siret N° 789 830 981 000 13

N° TVA intracommunautaire FR 41 89 830 981 000 13

N° agrément préfectoral 647– N° déclaration d'existence formation continue 43 25 000 66 25